

Assemblée  
Générale de  
l'association  
Histoire,  
Patrimoine et  
Territoire d'Avenir

---

26 Mars – 14h 30



# Association à mission

- Contribuer au développement durable du village de Cros et de l'Artense en valorisant son patrimoine
- Préparer la ruralité de demain en explorant et expérimentant des solutions nouvelles face aux défis climatiques
- Susciter une dynamique citoyenne et démocratique en intégrant la diversité des points de vue

# Ordre du jour

1. Rapport moral du président (vote)
2. Rapport financier 2022 (vote) et prévisions 2023
3. Compte rendu de la réforme des statuts (vote)
4. Exposé des chantiers en cours
5. Organisation du Concert Festival Voix et Patrimoine 12 et 13 Juillet
6. Présentation du programme de déploiement du projet citoyen Artensia  
Questions diverses
7. Questions diverses

# 1. Rapport moral: les points forts 2022 et les perspectives 2023

## **2022 : Les points forts**

- 2022 : La livraison partielle du chantier des croix
- Les évènements culturels
  - La ballade narrative, le label du jambon du clocher, l'animation de la crèche de Noël)
  - L'événement récréatif : le grand pique nique d'été autour du four à bois.)

## **2023 : Les projets significatifs**

- La continuité du chantier des croix et la restauration du retable du Précieux Sang
- Le déploiement du chantier Artensia; l'accueil du festival estival Voix et Patrimoine du Puy de Dôme.
- La réforme statutaire pour engager la migration de hp&t vers une association d'utilité publique.
- Le renforcement du référencement hp&t avec l'ambition de 60 000 pages lues en fin d'année. (Actuellement 41000 pages lues avec 10 000 visites par an)

## 2. Rapport financier

<b>BILAN FINANCIER HP&amp;T 2022</b>		
	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Dons	840,00 €	
Cotisations 2022	560,00 €	
Vente tranches jambon	225,00 €	
Frais bancaire		16,25 €
Fournitures administratives		- €
Site internet		232,38 €
Frais postaux		- €
Frais alimentaires manifestations		406,62 €
Restauration de la chasse		1 775,00 €
Fournitures matériels		447,63 €
Honoraires		200,00 €
Adhésion RHABAP Recherche Archéologique		300,00 €
<b>Total</b>	<b>1 625,00 €</b>	<b>3 377,88 €</b>
<b>Total Année 2022</b>	<b>- 1 752,88 €</b>	
Report solde année 2021	2056,32	
<b>SOLDE 2022</b>	<b>303,44 €</b>	

### 3. Compte rendu de la réforme des statuts: L'article 9 et l'article 10 des statuts d'origine ont été modifiés suite à l'AGE du 10 Décembre 2022.

#### **9. Le Conseil d'Administration**

L'association est administrée entre deux Assemblées Générales par un Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale désigne parmi ces membres, au scrutin secret ou à main levée. Un Conseil d'administration composé de seize membres, élus pour trois années.

Les membres du Conseil sont rééligibles en cas de vacances. D'un ou plusieurs postes de membres du conseil ce dernier peut procéder à une ou plusieurs nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à ratification de la prochaine Assemblée Générale.

Le conseil élit parmi ces membre un bureau. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans la limite de l'objet de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées en Assemblée Générale : il autorise le président à agir en justice. Il arrête les comptes de l'exercice écoulé et il vote le budget. Les décisions sont prises à majorité des voix.

Le conseil se réunit tous les quadrimestres sur convocation du président ou à la demande du quart de ces membres. Il désigne une personnalité représentative comme président d'honneur.

## 10. Le Bureau

### a) Composition

Le bureau est composé d'un président ou présidente, d'un vice-président ou présidente, d'un trésorier ou trésorière et d'un trésorier adjoint ou adjointe et d'un ou une secrétaire, élus par le conseil d'administration à bulletins secrets ou à main levée, pour une durée de trois ans.

Par exception, les premiers membres du bureau sont désignés par l'assemblée constitutive.

Le bureau pourra compter jusqu'à trois membres supplémentaires désignés au titres d'experts de conseillers pour des missions spécifiques préalablement définies.

Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal en exercice, ou par toute autre personne dont l'habilitation à cet effet aura été notifiée à l'association.

Les membres sortants sont rééligibles.

## 4. Exposés des chantiers en cours

- Chantier des croix



- **Equipe:** Thierry Roux -

- **Réalisation :** Rénovation de 9 croix  
Fouillat – Lacoste – Leoty – Aubert La  
tartière – Pré du curé – Le calvaire des  
Trois Croix

**Prévision:** 5 croix en cours de  
fabrication

Arfouillouse – Versaussat – Chavignier –  
Sous les tilleuls – La communaille



## 5. Organisation du concert à Cros les 12 et 13 Juillet dans le cadre du Festival Voix et Patrimoine



Le festival Voix et patrimoine organisé par le festival du Puy de Dôme

a pour ambition de valoriser notre patrimoine matériel, immatériel, gustatif, naturel et de partager cette richesse culturelle et historique en proposant, des concerts de qualité mettant en lumière de magnifiques édifices et lieux.

Les régies du festival en liaison avec notre consortium associatif ont récemment présenté le programme.

1. Concert Voix et Patrimoine à Cros dans le cadre du festival dans l'église illuminé

2. Organisation de 2 Balades découvertes

Présentation en ouverture du radio trottoir enregistré auprès d'une dizaine d'habitants

Marché de pays

Bal populaire en plein air.

## 6. Présentation du programme de déploiement du projet citoyen Artensia

- Un enjeu l'autonomie alimentaire
- Lauréat du concours organisé par le Budget eco-citoyen du Puy de Dôme : 76 projets retenus sur 440
- Une ambition: Mener une expérience pouvant servir de démonstrateur au niveau technique, social et économique susceptible d'inspirer d'autres territoires
- La première récolte des fraises et tomates Artensia sera goûtée pour le 12 et 13 Juillet à l'occasion du festival



# Résumé de la Fresque du climat



Utilisation des énergies fossiles  
Pétrole – Charbon Gaz  
Industrie – Transport – Agriculture

Activités humaines

Production de CO2

Effet de serre  
Réchauffement de la planète

Fontes des glaciers

Montée du niveau des océans  
Accidification

Perturbation Pluie –  
Tornades-cyclones

Perturbation de la bio diversité

28% des espèces sont menacées de disparition

Dans les zones où il pleuvra plus, les crues deviendraient plus violentes, et dans les régions où il pleuvra moins, les sécheresses deviendraient plus fréquentes.

Depuis 1900, le niveau de l'océan a monté de 20 cm  
Dissolution du CO2.

40 Milliards de Tonnes de CO2

Combustion des Energies fossiles et déforestation

Entre 1850 et 2022 > 1, 2 %  
Objectif de la COP 27 (2015)

1,5% d'ici 2100 – 2%

Mais cela arrivera en 2030

Vagues de chaleur x 4

Vagues de sécheresse x 2

Manque d'eau

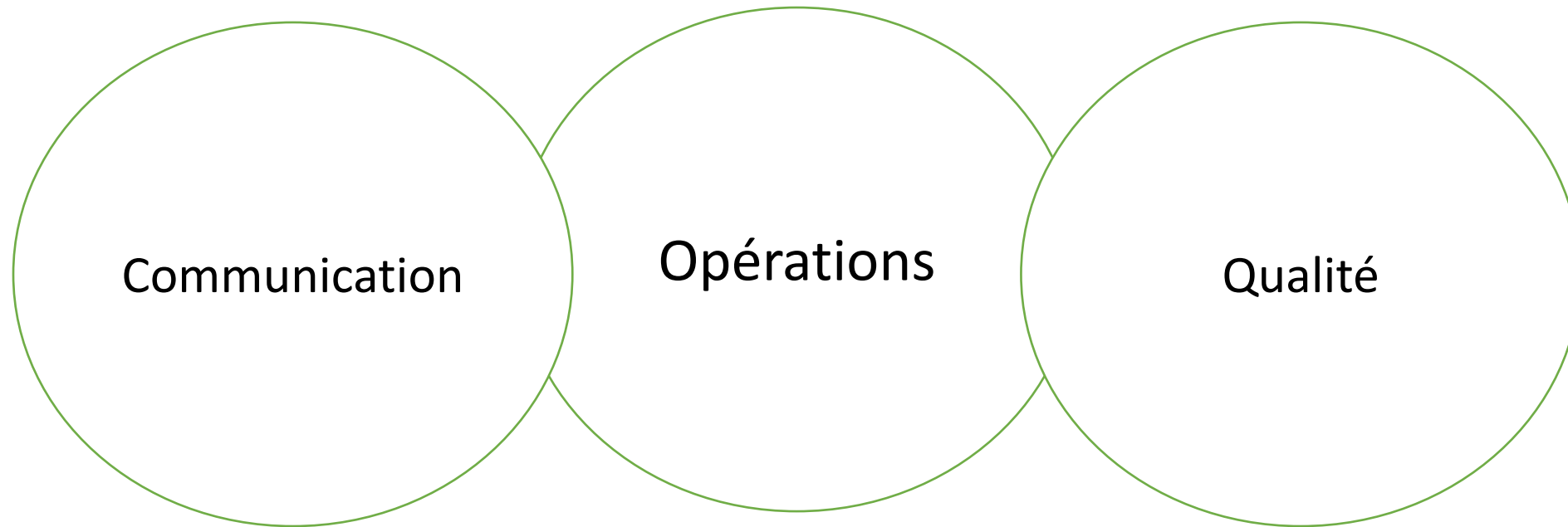
# Pourquoi s'intéresser à la transition alimentaire après la transition énergétique et avant la mobilité durable

- Economique
- Ecologique
- Santé
- Démocratique
- Patriotisme local
- Augmentation des prix des fruits et légumes entre 11% et 17,9% en 2023
- Expérimenter d'autres modes de production agricoles (Permaculture)
- Production locale = moins de pollution
- Aliments plus nutritifs
- Proposer une expérience citoyenne
- Défendre son territoire
- Création d'emplois locaux

## Le point sur le projet Artensia

- Le terrain communal mis à disposition est prêt.
- Le tracé au sol de l'implantation de la serre est réalisé
- La livraison des équipements est prévue fin Mars
- Les travaux d'installation de la serre se déroulent en Avril.
- Entre temps, la terre végétale livrée sera stockée sur le site.

# L'organisation du projet Artensia en cercles



# Le fonctionnement des cercles

- Principes de la sociocratie: chacun a son mot à dire
  - Le double lien
  - Election sans candidat
  - Les décisions se prennent à l'unanimité
- Fonctionnement des cercles
  - Chaque cercle définit sa mission
  - Chaque cercle définit son plan d'action
  - Chaque cercle définit ses règles de fonctionnement (Réunion)





# La dimension économie sociale solidaire et durable

- Création d'un site web E – Commerce avec la marque déposée Artensia
- Création d'une plate forme mettant en relation des producteurs du terroir et des consommateurs locaux
- L'objectif final étant de réaliser une serre et un magasin communaux

# 7. Questions diverses